



Traité Yebamot

Michna 4 - Chapitre 8

אמר רבי יהושוע, שמעתי שהסריס חולץ וחולצין לאשתו,
והסריס לא חולץ ולא חולצין לאשתו; ואין לי לפרש. אמר רבי
עקיבה, אני אפרש: סריס אדם חולץ וחולצין לאשתו,
שהייתה לו שעת הכושר; וסריס חמה לא חולץ ולא חולצין
לאשתו, שלא הייתה לו שעת הכושר. רבי אליעזר אומר, לא
כי, אלא

סריס חמה חולץ וחולצין לאשתו, שיש לו רפואה; וסריס אדם
לא חולץ ולא חולצין לאשתו, מפני שאין לו רפואה. העיד רבי
יהושוע בן בתירה על בן מגוסת שהיה בירושלים סריס אדם,
וייבמו את אשתו, לקיים דברי רבי עקיבה.

Rabbi Yehochoua : j'ai entendu d'une part que l'eunuque fait la 'Halitsa et que sa femme doit faire la 'Halitsa, et d'autre part qu'il ne fait pas la 'Halitsa, et que sa femme ne doit pas non plus faire la 'Halitsa, et je ne sais pas comment expliquer cette contradiction. Rabbi Akiva lui dit : je vais te l'expliquer. Celui que l'on a castré doit faire la 'Halitsa, lui ainsi que sa femme, parce qu'il y a eu un moment où il pouvait avoir des enfants. Un eunuque de naissance n'a pas besoin de faire 'Halitsa ni lui ni sa femme, car à aucun moment il ne pouvait avoir d'enfants. Rabbi Eli'ézer dit : au contraire, l'enuque de naissance doit faire la 'Halitsa, lui ainsi que sa femme, car il peut guérir ; par contre celui qu'on a castré n'a pas besoin de faire la 'Halitsa ni lui ni sa femme, car il ne peut plus guérir. Rabbi Yehochoua ben Bétéra a témoigné à propos du fils de Mégoussat de Jérusalem qu'on avait castré, que sa femme avait fait Yiboum ; ceci confirme l'avis de Rabbi 'Akiva.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions